ifpass

NOUVEAU PROGRAMME 2026

- FUTURS AGENTS -

MBA
AGENT GÉNÉRAL

MANAGER DES ORGANISATIONS

Titre RNCP* Niveau 7

Devenez entrepreneur en assurance.

AGEA
Agent Général - Entreprendre et Assurer

ESAM

En partenariat avec et délivré par l'association IGS (Ecole ESAM), Certification « Manager des organisations » RNCP 38825, Niveau 7, Code NSF 310 - Date d'enregistrement : 27/03/2024 Date d'échéance : 27/03/2029.

DDA COMPATIBLE

Donnez un nouvel élan à votre carrière et devenez agent général d'assurance. Le MBA « Agent Général – Manager des organisations » est conçu pour accompagner les professionnels ambitieux dans la réussite de leur projet entrepreneurial. De la construction de votre projet jusqu'à votre nomination, ce programme vous prépare à chaque étape clé.

Vous développerez une posture solide et différenciante pour convaincre les compagnies d'assurance, tout en acquérant les compétences essentielles pour piloter votre future agence avec succès. Ce MBA vous apporte les outils, la méthode et la vision stratégique nécessaires pour bâtir, développer et pérenniser une agence performante dans un environnement en constante évolution.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se projeter concrètement dans le métier d'agent général, malgré l'absence d'expérience terrain.
- Apporter une structuration complète du projet de création ou de reprise d'agence (formalisé)
- Comprendre clairement le fonctionnement économique, réglementaire et organisationnel d'une agence d'assurance,
- Adopter une posture crédible de futur dirigeant et mandataire vis-à-vis des compagnies.

COMPÉTENCES VISÉES

- Construction de la stratégie de l'organisation
- Management de l'innovation et accompagnement au changement
- Pilotage et déploiement des projets de transformation organisationnelle et digitale
- Pilotage des activités et ressources de l'organisation au service de la performance opérationnelle de l'activité ou entreprise
- Gouvernance et représentation éthique et responsable de l'organisation

PRÉREQUIS

- Le candidat doit avoir un niveau bac+4 ou une équivalence professionnelle

MODALITÉS DE FORMATION

- Formation dispensée selon plusieurs modalités : distanciel (classes virtuelles, modules e-learning) et présentiel.

POUR QUI ?

FUTURS AGENTS MBA 250 H

Formation continue
9 mois

PUBLIC

Candidats ayant un projet de création/ reprise d'agence générale d'assurance

DATES

du 16 novembre 2026
au 16 septembre 2027

ORGANISATION

Entre 2 à 3 jours par mois de formation soit 18 demi-journées de classes virtuelles,
12 jours de présentiel et 1 jour de soutenance

PRIX

Parcours de formation
6 905 €

PROGRAMME DE LA FORMATION

UNITÉ 1 : CONSTRUIRE LA STRATÉGIE DE L'ORGANISATION

1. Le Benchmark et la veille concurrentielle
2. Le Business plan stratégique
3. La stratégie de développement de l'agence
4. La structuration juridique de l'agence
5. Le management des risques

UNITÉ 2 : MANAGER L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

1. La Construction d'une Culture de l'innovation en agence
2. La compagnie mandante, l'Agent général et la protection de l'innovation et de l'information
3. La Conduite de changement de l'activité d'une agence

UNITÉ 3 : PILOTER ET DÉPLOYER LES PROJETS DE TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE ET DIGITALE

1. La stratégie digitale de l'agence et de l'expérience client
2. La mise en place du management de la qualité
3. Le pilotage d'un projet de transformation

UNITÉ 4 : PILOTER LES ACTIVITÉS ET RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE DE L'ACTIVITÉ OU ENTREPRISE

1. Le pilotage de la performance économique
2. La Responsabilité juridique de l'agent général
3. La mise en place du Management des risques de l'activité
4. La création du plan de développement de la production commerciale
5. Le management du collectif
6. Le management individuel

UNITÉ 5 : EXERCER UNE GOUVERNANCE ET UNE REPRÉSENTATION ÉTHIQUE ET RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

1. Le Leadership éthique et Responsable
2. Le Leadership et réseaux d'influence
3. Communication, négociation et gestion de crise
4. Image de marque et e-réputation

FINANCEMENTS

Prise en charge totale ou partielle du financement de la formation

Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doit être réalisée à l'avance.

- **CPF, Compte Personnel de Formation :**
  Toute activité professionnelle alimente ce compte à hauteur de 500 € maximum par an. Vous pouvez le mobiliser dans le cadre de ce MBA, avec autorisation de votre employeur si la formation a lieu sur votre temps de travail.

- **AUTRE FINANCEMENT :**
  Plan de développement des compétences, l'employeur peut contacter l'OPCO ATLAS.

Pour les salariés des agents généraux d'assurance souhaitant devenir agent :

Dès la validation de votre candidature au MBA, la première étape consiste à prendre contact avec votre OPCO. Celui-ci vous accompagnera dans la constitution de votre demande de financement ainsi que dans la préparation des pièces justificatives associées (dossier de demande de subvention, proposition commerciale de l'organisme de formation, attestation employeur).

Contact MBA Agent Général

Gestionnaire de formation Ifpass
01 47 76 58 70
mo-inscriptions@ifpass.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap. L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

© Conception / Réalisation Ifpass - octobre 2026 - v05